

CHAPITRE I

LE CADRE EMPIRIQUE

INTRODUCTION

L'observation des échanges internationaux constitue le cœur de ce premier chapitre. Il s'agit de planter le décor : évolutions structurelles du commerce mondial, nature des produits échangés, orientation géographique, tendances dans les termes de l'échange, division internationale des processus productifs (DIPP). C'est, en définitive, l'avènement progressif de la mondialisation commerciale qui est mis en lumière. Mais pour ce faire, il faut avoir accès à des statistiques du commerce international. Ces dernières doivent être fiables, homogènes (pour les comparaisons entre pays) et remonter suffisamment loin dans le temps. Les économistes internationaux disposent en général de données assez fiables à partir de la fin du XIX^e siècle (pour le Royaume-Uni, les données remontent au XII^e siècle). De nombreuses études, insistant sur tel ou tel aspect du commerce international, les ont exploitées. Toutefois, malgré l'amélioration et la diversification des statistiques disponibles depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, un certain nombre de biais n'ont jamais disparu. Il convient donc de les garder à l'esprit afin d'éviter les interprétations erronées et les conclusions hâtives.

Un premier chapitre est consacré aux statistiques internationales et aux biais méthodologiques de ces dernières. Les balances des paiements et les matrices des exportations mondiales sont, tour à tour, présentées. À partir des données disponibles, un second chapitre présente, de manière synthétique, les principales caractéristiques du commerce international du XIX^e siècle à nos jours.

I. COMMENT MESURER LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ?

Comme pour toute discipline, il convient de « voir » son terrain d'étude. Pour cela, il faut disposer d'instruments adaptés. Pour étudier les astres, l'astronome utilise des télescopes et dispose de cartes des étoiles référencées. Pour étudier nos ancêtres, les archéologues ont une palette d'instruments pour creuser le sol sous nos pieds et en extraire notre passé. Pour étudier les échanges internationaux, l'économiste international dispose, quant à lui, de statistiques de commerce extérieur

élaborées par chaque pays. Or ces données nationales sont difficilement comparables tant les méthodologies nationales et les acteurs impliqués dans leur élaboration diffèrent. En France, par exemple, les statistiques de commerce extérieur sont produites par la Direction générale des douanes du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Malgré leurs limites, les données nationales constituent une mine d'informations très utiles pour réaliser des études poussées sur le commerce extérieur d'un pays (ou d'une union régionale) donné(e). Elles permettent, par exemple, de repérer la nature des produits exportés et importés, de suivre l'évolution du solde commercial, d'observer l'orientation géographique des échanges, d'identifier les « avantages et désavantages comparatifs », de calculer les termes de l'échange, etc. On le voit, les statistiques nationales ne manquent pas d'intérêt. Elles sont, en général, intégrées dans un document synthétique et à portée beaucoup plus générale intitulé « Balance des paiements ». La Balance des paiements enregistre toutes les entrées et les sorties d'argent d'un pays donné. En France, ce document est élaboré conjointement par le ministère de l'Économie et des Finances (Direction générale des douanes) et par la Banque de France.

Toutefois, une étude comparative à plus grande échelle est impossible à mener à partir des seules données nationales brutes (dont on a vu qu'elles sont hétérogènes). Il convient de les « harmoniser », c'est-à-dire de les corriger afin de les rendre compatibles entre elles. Un économiste international mettrait des années pour réaliser seul ce travail d'harmonisation des balances des paiements de tous les pays qui en publient. Heureusement, il existe des services et des divisions entières dans les institutions internationales (OMC, ONU, FMI, BIRD), qui sont dédiés à ce véritable « travail de fourmi ». Le résultat se présente sous la forme de « matrices » du commerce mondial. Ces dernières correspondent, toutes proportions gardées, aux cartes du ciel des astronomes. Et comme les cartes du ciel, elles ont leurs limites.

Nous présenterons successivement les balances des paiements et les matrices du commerce international afin d'apporter quelques notions essentielles à leur maniement et de mettre en lumière les biais qui leur sont inhérents.

A. Les balances des paiements (BP)

Les différentes transactions entre un pays et le reste du monde sont enregistrées dans un bilan appelé « Balance des paiements » (BP). Comme tout document comptable, la construction de la BP répond à certaines conventions qui peuvent différer selon les époques et selon les pays. Nous présenterons ci-dessous la manière dont elle est élaborée en France actuellement.

1. Les notions essentielles

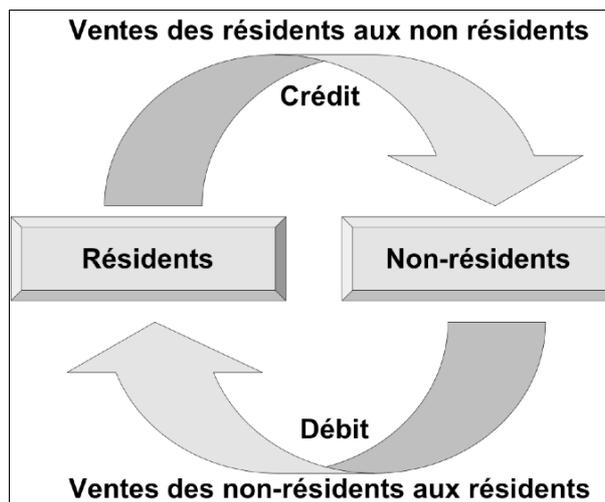
a. Définition

Définition de la Balance des paiements

Document comptable qui enregistre systématiquement toutes les transactions donnant lieu à des règlements monétaires entre les agents économiques qui résident sur le territoire d'un pays considéré et ceux qui n'y résident pas.

Les résidents sont toutes les unités économiques sur le territoire national ayant un centre d'intérêt en France et ce, quelle que soit leur nationalité (individus, entreprises, banques, États et administrations publiques, autorités monétaires, etc.). Pour être considérées comme résidents, les personnes physiques doivent vivre sur le territoire national et ne pas être fonctionnaires des pays étrangers ou d'organismes internationaux. De leur côté, les personnes morales doivent être établies sur le territoire national et exercer une activité économique réelle par des unités de production autonomes, quelle que soit leur forme juridique (filiale, succursale, agence, bureau, etc.).

Figure 1
Enregistrement des « crédits » et « débits » dans la Balance des paiements.



La BP est une mine d'informations précieuses et précises sur les relations économiques qu'entretient un pays avec le reste du monde. Elle obéit à la règle des « crédits » et « débits » : toute transaction qui se traduit par une « entrée » (encaissement) de devises étant enregistrée au « crédit », et toute « sortie » (décaissement) de devises étant inscrite au « débit ». Ainsi les exportations apparaissent toujours au « crédit » et les importations toujours au « débit ». La différence entre les deux donne le célèbre « solde de la balance commerciale ». Mais la BP ne s'arrête pas aux seules données commerciales, car il y a beaucoup d'autres raisons d'encaisser et de décaisser des devises. Le tableau 1, ci-contre, donne une vue générale des postes référencés dans la BP.

Tableau 1
Balance des paiements de la France pour 2004 (en millions €).

| TITRES - POSTES - RUBRIQUES | CRÉDITS | DÉBITS | SOLDES |
|---|----------|----------|----------|
| 1. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES (BTC) | 535 580 | 542 333 | - 6 753 |
| 1.1. BIENS (BC) | 338 689 | 345 004 | - 6 315 |
| 1.1.1. <i>Marchandises générales</i> | 329 431 | 335 192 | - 5 761 |
| 1.1.1.1. <i>Données douanières</i> | 341 178 | 348 529 | - 7 351 |
| 1.1.1.2. <i>Corrections</i> | - 11 747 | - 13 337 | 1 590 |
| 1.1.2. <i>Avitaillement</i> | 980 | 1 450 | - 470 |
| 1.1.3. <i>Travail à façon et réparations</i> | 8 278 | 8 362 | - 84 |
| 1.2. SERVICES (BS) | 88 819 | 78 550 | 10 269 |
| 1.2.1. <i>Transports</i> | 20 614 | 21 118 | - 504 |
| 1.2.1.1. <i>Maritimes</i> | 5 660 | 6 821 | - 1 161 |
| 1.2.1.2. <i>Aériens</i> | 9 007 | 9 230 | - 223 |
| 1.2.1.3. <i>Autres</i> | 5 947 | 5 067 | 880 |
| 1.2.2. <i>Voyages</i> | 32 834 | 23 021 | 9 813 |
| 1.2.3. <i>Services de communication</i> | 2 440 | 1 515 | 925 |
| 1.2.4. <i>Services de construction</i> | 2 579 | 1 383 | 1 196 |
| 1.2.5. <i>Service d'assurances</i> | 1 215 | 1 759 | - 544 |
| 1.2.6. <i>Services financiers</i> | 1 164 | 2 010 | - 846 |
| 1.2.7. <i>Services d'informatique et d'information</i> | 1 191 | 1 157 | 34 |
| 1.2.8. <i>Redevances et droits de licence</i> | 4 059 | 2 520 | 1 539 |
| 1.2.9. <i>Autres services (aux entreprises, culturels, récréatifs, des administrations publiques)</i> | 22 723 | 24 067 | - 1 344 |
| 1.3. REVENUS (BR) | 87 170 | 80 312 | 6 858 |
| 1.3.1. <i>Rémunération des salariés</i> | 9 775 | 1 366 | 8 409 |
| 1.3.2. <i>Revenus des investissements</i> | 77 395 | 78 946 | - 1 551 |
| 1.3.2.1. <i>Revenus des investissements directs</i> | 19 482 | 6 909 | 12 573 |
| 1.3.2.2. <i>Revenus des investissements de portefeuille</i> | 41 449 | 53 107 | - 11 658 |
| 1.3.2.3. <i>Autres</i> | 16 464 | 18 930 | - 2 466 |
| 1.4. TRANSFERTS COURANTS (Bt) | 20 902 | 38 467 | - 17 565 |
| 1.4.1. <i>Secteur des administrations publiques</i> | 13 220 | 24 167 | - 10 947 |
| 1.4.2. <i>Autres secteurs</i> | 7 682 | 14 300 | - 6 618 |
| 1.4.2.1. <i>Envois de fonds des travailleurs</i> | 405 | 2 540 | - 2 135 |
| 1.4.2.2. <i>Autres transferts</i> | 7 277 | 11 760 | - 4 483 |
| 2. COMPTE DE CAPITAL (BK) | 2 566 | 825 | 1 741 |
| 2.1. TRANSFERTS EN CAPITAL | 1 827 | 734 | 1 093 |
| 2.2. ACQUISITIONS D'ACTIFS NON FINANCIERS (Brevets, etc.) | 739 | 91 | 648 |

| | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|
| 3. COMPTE FINANCIER (BF) | 6 490 451 | 6 488 895 | 1 556 |
| 3.1. INVESTISSEMENTS DIRECTS | 42 713 | 61 626 | - 18 913 |
| 3.1.1. Français à l'étranger | 6 900 | 45 398 | - 38 498 |
| 3.1.2. Étrangers en France | 35 813 | 16 228 | 19 585 |
| 3.2. INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE | 6 277 484 | 6 322 573 | - 45 089 |
| 3.2.1. Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents) | 4 309 186 | 4 450 088 | - 140 902 |
| 3.2.2. Engagements (non-résidents sur titres émis par résidents) | 1 968 298 | 1 872 485 | 95 813 |
| 3.3. PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS | 5 100 | - | 5 100 |
| 3.4. AUTRES INVESTISSEMENTS | 163 956 | 99 989 | 63 967 |
| 3.5. AVOIRS DE RÉSERVÉ | 1 198 | 4 707 | - 3 509 |
| 4. ERREURS ET OMISSIONS | 3 456 | - | 3 456 |
| 5. TOTAL GÉNÉRAL DE LA BP | 7 032 053 | 7 032 053 | 0 |

Source : Banque de France, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Rapport annuel 2004 : la Balance des paiements et la position extérieure de la France, 2005, pp. 14-15¹.

Pour 2004, on constate ainsi que la France accuse un déficit de sa balance commerciale (BC) de 6,3 milliards d'euros. Celui de la balance des transferts courants (Bt) atteint 17,6 milliards tandis que dans le même temps la balance des services (BS) est excédentaire (+ 10,3 milliards) et celle des revenus (BR) également (+ 6,9 milliards). Pour plus de clarté, l'ensemble des informations est regroupé en trois grandes balances : la Balance des transactions courantes (BTC), la Balance de capital (BK) et la Balance financière (BF). Le classement dans l'un ou l'autre de ces grands comptes dépend de la nature de l'opération enregistrée. Un transfert de fonds résultant d'une exportation, par exemple, est enregistré dans la BTC. Il en va de même pour un envoi de fonds de travailleurs vers l'étranger, ou de rémunérations reçues par des Français à l'étranger. En revanche, un achat ou une vente de brevet est enregistré dans BK, tandis qu'un investissement direct étranger est enregistré dans BF. Ce qui nous amène à définir ci-dessous la composition des grands comptes de la BP.

b. Les grands comptes de la Balance des paiements

- *La Balance des transactions courantes (BTC)*

Il s'agit du premier compte de la BP. Il comprend lui-même quatre comptes :

- la balance commerciale (BC) ;
- la balance des services (BS) ;
- la balance des revenus (BR) ;
- la balance des transferts courants (Bt).

$$BTC = BC + BS + BR + Bt$$

1. Disponible également sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : www.finances.gouv.fr/indicateurs/economie_france/balance_des_paiements/ (consultation du 8 sept. 2005).

La balance commerciale (BC) enregistre les encaissements et décaissements de devises liés aux mouvements de marchandises, c'est-à-dire aux exportations et importations. Les encaissements liés aux exportations sont classés en « crédits ». Les décaissements liés aux importations sont classés en « débits ». Le BC permet de savoir si un pays réalise des excédents ou des déficits dans son commerce extérieur, d'identifier ses principaux clients et fournisseurs, de suivre l'évolution de sa spécialisation internationale. Elle constitue, de ce fait, un outil d'aide à la décision de la plus haute importance pour les entreprises exportatrices ou importatrices.

$$\text{Solde BC} = \text{Exportations} - \text{Importations}$$

La balance des services (BS) recense toutes les recettes et les dépenses liées aux services. Dans la mesure où les services ne sont pas des biens tangibles, la BS est également appelée « balance des invisibles ». On y trouve par exemple, l'ensemble des coûts, assurances et frais divers liés aux transports de marchandises, les dépenses effectuées lors de voyages, le règlement de services de communications, les frais bancaires et financiers, les frais de location de biens meubles et immobiliers.

$$\begin{aligned} \text{Solde BS} = & \text{Entrées de devises liées à la vente de services aux non-résidents} \\ & - \text{Sorties de devises liées à l'achat de services aux non-résidents} \end{aligned}$$

La balance des revenus (BR) enregistre d'une part les rémunérations des salariés et d'autre part, les revenus des investissements de portefeuille et des investissements directs (intérêts et dividendes seulement, car les investissements eux-mêmes sont enregistrés dans la balance financière).

$$\begin{aligned} \text{Solde BR} = & \text{Revenus étrangers perçus par des résidents} \\ & - \text{Revenus nationaux perçus par des non-résidents} \end{aligned}$$

Les transferts courants (Bt) peuvent être privés ou publics. On y trouve, par exemple, des fonds reçus ou accordés dans le cadre de programmes de coopération avec d'autres pays, des subventions, des dons, collectes, secours, liquidations, successions, dots, réparations de dommages, cautions, indemnités, prix littéraires, etc.

$$\begin{aligned} \text{Solde Bt} = & \text{Entrées de devises liées aux transferts courants} \\ & - \text{Sorties de devises liées aux transferts courants} \end{aligned}$$

- *La Balance de capital (BK)*

La Balance de capital (2^e grand poste de la Balance des paiements) regroupe pour l'essentiel les transferts de capitaux (emprunts et prêts), les cessions de certains actifs non financiers et incorporels (brevets, droits d'auteur, franchise) et les aides à l'investissement. Selon la règle

d'inscription conventionnelle, sont inscrites en « crédits » toutes les opérations donnant lieu à une entrée de devises.

$$\text{Solde BK} = \text{Entrées de devises liées à des opérations en capital} \\ - \text{Sorties de devises liées à des opérations en capital}$$

- *La Balance financière (BF)*

Le compte financier (3^e poste de la Balance des paiements) enregistre toutes les opérations de nature purement financière (simple mouvement d'argent sans contrepartie physique). On y trouve les investissements directs, les investissements en portefeuille, les avoirs de réserves.

$$\text{Solde BF} = \text{Entrées de devises liées à des opérations financières} \\ - \text{Sorties de devises liées à des opérations financières}$$

Le compte financier (BF) exprime la « capacité de financement » de la France. C'est-à-dire qu'il est la contrepartie de la Balance des transactions courantes (BTC) et de la Balance de capital (BK). Lorsque le solde (BTC + BK) est négatif (comme c'est le cas dans le tableau 1), alors le solde BF est positif. D'où la règle suivante :

$$\text{Solde BP} = \text{solde BTC} + \text{solde BK} + \text{solde BF} + \text{solde erreurs ou omissions} = 0$$

C'est notamment par l'intermédiaire de ses avoirs de réserve (or, droits de tirage spéciaux-DTS du FMI, devises étrangères, créances ou dettes sur les Banques centrales étrangères) que l'autorité monétaire intervient pour équilibrer les comptes. Lorsque l'autorité monétaire « achète » (inscription au débit) plus d'avoirs de réserve qu'elle n'en « vend » (inscription au crédit), on dit que le pays dispose d'une « capacité de financement » (solde négatif). Dans le cas contraire, le pays a un « besoin de financement ». Le tableau 1 montre que la France avait, en 2004, une capacité de financement (solde négatif de la ligne « avoirs de réserve »). Pourquoi chercher à équilibrer la BP ? Parce qu'un déséquilibre ne serait pas sans conséquence sur le taux de change, et donc sur les performances des exportations, sur le coût des importations et en définitive sur toute l'activité productive nationale. C'est pour ces raisons que la BP doit toujours être en équilibre *ex-post*. Il n'y a qu'en cas d'insolvabilité ou de « faillite » de la nation qu'elle ne le serait pas.

2. Les limites de la Balance des paiements

Même d'informations, la BP n'est pas d'un usage sans risques. Nous avons recensé les principales difficultés ci-dessous.

a. La Balance des paiements n'est pas un indicateur de richesse

La BP n'enregistre pas les stocks des biens, services ou capitaux mais uniquement la contrepartie monétaire du mouvement de ces derniers. On y lit donc des flux. Toutefois, la configuration particulière de ces flux pour

chaque pays peut donner une idée sur le niveau de développement atteint. On définit ainsi plusieurs catégories de pays selon leur profil de BP :

- *Le pays « jeune débiteur »*

Lorsqu'un pays en développement (PED) entame un processus de croissance, ses importations de biens d'équipement sont supérieures à ses exportations embryonnaires ($BC < 0$). Le pays emprunte car l'épargne nationale est faible et les possibilités d'investissement nombreuses ($BK > 0$). Les capitaux empruntés génèrent des revenus pour les créanciers extérieurs ($BR < 0$) et la fourniture de services nouveaux ($BS < 0$).

- *Le pays « débiteur adulte »*

Lorsque la croissance se confirme, les exportations décollent ($BC > 0$), compensant ainsi le déficit de BR (remboursement de la dette) et BS (paiement des services fournis par les non-résidents). En ce sens, le pays devient « adulte » car il est en mesure de rembourser ce qu'il a emprunté ($BTC = 0$). La capacité de financement nationale des investissements s'améliore entraînant une réduction des emprunts nouveaux ($BK = 0$).

- *Le pays « vieux débiteur »*

Lorsque le développement du pays se diffuse à toute l'économie nationale, les exportations s'accroissent ($BC > 0$), tandis que le remboursement des dettes antérieures contractées diminue ($BR = 0$) et que des services nationaux se substituent progressivement aux services étrangers ($BS = 0$). En conséquence la Balance des transactions courante devient positive ($BTC > 0$).

- *Le pays « jeune créancier »*

Le taux de croissance reste positif, mais faiblit. BC reste toujours positive et compense les éventuels déficits de BR et BS (d'où $BTC > 0$). L'épargne nationale devient très largement supérieure aux opportunités d'investissement dans le pays, ce qui se traduit par des prêts nationaux accordés à l'étranger ($BK < 0$).

- *Le pays « créancier adulte »*

La croissance est atone. Le déficit commercial peut réapparaître ($BC < 0$), mais le pays touche le paiement des services et le remboursement des prêts qu'il a accordés à l'étranger (BS et $BR > 0$). Le solde de la Balance des paiements est alors fluctuant autour de zéro ($BTC = 0$). Le pays accorde de moins en moins de prêts nouveaux à l'étranger ($BK = 0$).

- *Le pays « vieux créancier »*

Des situations de crise économique apparaissent, accentuant d'autant le déficit commercial ($BC < 0$). Le pays vend ses avoirs extérieurs pour financer le déficit commercial ($BK > 0$). La BP est alors très semblable à celle du pays « jeune débiteur ».

Toutefois, comme nous l'avons indiqué dans le titre de ce paragraphe, la BP n'est pas un indicateur de richesse. Un tel usage des soldes de la BP peut conduire à des interprétations erronées. Le classement ci-dessus s'appuie sur une vision linéaire et déterministe du développement, dans